



Une sortie en emploi ou en formation pour près d'un jeune sur deux, grâce à l'IEJ

L'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), un instrument de lutte contre le chômage des jeunes, âgés de moins de 30 ans, qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés et ni en formation

Face à la situation préoccupante de l'emploi des jeunes en Europe, l'Union européenne a souhaité que chaque État-membre se dote d'un plan d'action en faveur des jeunes visant à leur proposer une solution d'emploi, de formation ou de stage dans les quatre mois suivant leur sortie du système éducatif ou la perte de leur emploi. C'est la Garantie européenne pour la jeunesse (Recommandation du 22 avril 2013 du Conseil de l'Union européenne).

Dans le cadre de son budget pluri annuel 2014-2020, l'Union européenne a donc prévu une dotation financière spécifique pour chaque État-membre pour financer des actions destinées aux jeunes sans emploi, ne suivant ni études ni formation (*Not in Education, Employment or Training* - NEET): l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ). Initialement prévu pour les années 2014 à 2017, l'IEJ a été prolongée et abondée plusieurs fois jusqu'en 2020.

En France, l'IEJ contribue dans les territoires particulièrement touchés par le chômage des jeunes à soutenir à hauteur de 92%, des actions en direction des NEET portées par le service public de l'emploi, Pôle emploi et les missions locales, mais aussi des communes, des associations, etc. En 2022, le dispositif le plus important cofinancé est l'Accompagnement intensif des jeunes, porté par Pôle emploi.

Au total, le soutien de l'UE à la France s'élève à 960 M€ dont 70% par l'Etat et 30% gérés par les Conseils régionaux. Il se compose pour moitié de fonds IEJ et pour l'autre moitié de fonds FSE.

En 2014, 16 territoires sont éligibles à l'IEJ et 22 en 2018 à la suite de la prolongation de l'IEJ. Il s'agit des régions dont le taux de chômage des 15-24 ans était de 24,5% en 2012 et les départements dont le taux d'emploi est inférieur à 30% (cf. encadré).

Dans le cadre du programme opérationnel national IEJ et jusqu'en 2018, seuls les jeunes âgés de moins de 26 ans étaient ciblés. Désormais, tous les jeunes âgés de moins de 30 ans peuvent intégrer une opération soutenue par l'IEJ, sauf disposition contraire spécifique à un dispositif. Par exemple, la Garantie jeunes, mise en œuvre par les missions locales, ne peut concerner que les jeunes âgés de moins de 26 ans.

L'IEJ en France en bref

- ▶ **Objectif** : faciliter l'intégration durable des jeunes en difficulté sur le marché du travail
- ▶ **Public cible** : tous les jeunes âgés de moins de 30 ans, sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET)
- ▶ **Enveloppe financière** : 960 M€ dédiés à la lutte contre le chômage des jeunes (Etat et Régions). Moitié IEJ, moitié FSE.
- ▶ **Gestion des fonds** : 70% gérés par l'Etat (PO National IEJ) et 30% par les Régions dans le cadre de leur PO FEDER-FSE (excepté pour la Réunion, Mayotte, la Guyane).
- ▶ **Territoires éligibles** : 16 ex-régions : Aquitaine, Auvergne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Alsace, Bourgogne, Corse, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte ; 6 départements : Bouches-du-Rhône, Haute-Garonne et Seine Saint Denis, Var, Moselle et Meurthe et Moselle
- ▶ **Types d'actions soutenues** : le repérage des jeunes *via* le renforcement des dispositifs et outils existants ; l'accompagnement personnalisé des jeunes pour l'élaboration de leur projet professionnel et l'accès à l'emploi ; l'aide à l'insertion professionnelle *via* des nouvelles possibilités d'immersion en milieu professionnel ou l'accès à l'entrepreneuriat.

Qui sont les NEET?

Les NEET: Neither in Employment nor in education or training (Ni en emploi, ni en éducation, ni en formation). Qui sont-ils ? Cette catégorie regroupe deux publics différents : d'une part, les jeunes diplômés à la recherche d'un travail, se trouvant temporairement éloignés du marché de l'emploi, exposés à un risque de chômage prolongé ; d'autre part, les jeunes ayant quitté précocement le système éducatif et ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail, faute de qualification et de compétences adéquates. Ce dernier groupe, en raison de son manque de qualification, est le plus exposé au risque de d'une exclusion permanente de l'emploi, voire d'exclusion sociale.

En 2012, les NEET représentaient 12,2% des jeunes en France, soit 990 000 jeunes (910 000 en Métropole dont 61% sont demandeurs d'emploi et 39% sont inactifs ; 80 000 en Outre-mer dont 50% sont demandeurs d'emploi et 50% sont inactifs). En 2021, le taux des NEET en France pour les 15-29 ans est de 12,8% (Données Eurostat).

Le programme opérationnel national IEJ couvre le repérage, l'accès à l'emploi et l'inclusion des NEET tandis que les programmes opérationnels régionaux soutiennent principalement les actions de formation

De la même façon que pour le FSE, les lignes de partage entre le programme opérationnel national IEJ (PON IEJ) et les programmes opérationnels régionaux recouvrent les compétences respectives de l'Etat et des Régions :

- **Le PON IEJ en métropole et Outre-mer** a vocation à couvrir prioritairement les actions menées dans les champs de l'emploi, de l'inclusion sociale et de la prévention du décrochage scolaire (actions de repérage des NEET, accompagnement des décrocheurs, mise en situation, accompagnement des jeunes vers l'emploi...).
- **Les 12 programmes opérationnels régionaux FEDER-FSE** concernés ont, au titre de l'IEJ, vocation à couvrir les actions relevant du champ de la formation et d'accès à la qualification, sauf accord local différent.

La totalité de l'enveloppe du PON IEJ a été programmée avec un ciblage d'accompagnement renforcé

Fin 2021, 114 % des crédits du programme opérationnel IEJ ont été programmés.

Au niveau central, **5 principales opérations** ont été financées : la **Garantie jeunes** mise en œuvre par les missions locales, **l'Accompagnement Intensif Jeunes de Pôle Emploi**, **la formation des Emplois d'Avenir** via des conventions passées avec les OPCO, **l'accompagnement renforcé** destiné aux jeunes diplômés mis en place par **l'association pour l'emploi des cadres (APEC)**, enfin les actions de France Active en faveur de l'entrepreneuriat.

Au niveau déconcentré, près de **750 opérations** ont été programmées sur le **segment « accompagnement »** qui concentre la part principale des financements mais aussi sur le **volet « repérage »**, via les Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs ou encore d'autres porteurs tels que les collectivités locales. Dans **les territoires d'Outre-mer**, le PON IEJ a par ailleurs permis de financer des **dispositifs spécifiques** de parcours et d'accès à la qualification : le Service Militaire Adapté (SMA) et l'Agence de l'Outre-mer pour la Mobilité (LADOM).

Plus de 600 000 jeunes NEET accompagnés sur la période de programmation

Le PON IEJ a atteint ses objectifs quantitatifs et dépasse la cible de 450 000 jeunes NEET fixée à fin 2023 via les actions financées par l'IEJ. A la fin de l'année 2021, **613 000 participants** ont en effet bénéficié des opérations cofinancées par le PON IEJ dont près de 34 000 en Outre-mer. Plus de 70 % des participants relèvent du volet national.

Selon les résultats de l'évaluation d'impact de l'IEJ conduite en 2018, les actions financées par l'IEJ ont permis d'intensifier l'accompagnement et, pour une part significative des porteurs de projet, de renforcer ou expérimenter des actions en direction d'un public plus éloigné de l'emploi, différent de leur public habituel. Les participants chômeurs, âgés de 18-21 ans, peu qualifiés sont cependant la cible prioritaire des politiques publiques de l'emploi.

Le profil des jeunes NEET accompagnés

Les NEET accompagnés sont très majoritairement des chômeurs (84 %) dont un sur cinq de longue durée. Parmi les 16 % d'inactifs, la part des hommes est nettement supérieure à celle des femmes (58% contre 42%). 44% des participants ont un niveau d'étude inférieur au second cycle du secondaire. Un tiers des jeunes ont moins de 20 ans et un quart sont d'origine étrangère (un des deux parents est né à l'étranger).

Plus de la moitié des jeunes NEET accompagnés sont en emploi 6 mois après la sortie des opérations

À la sortie immédiate des opérations du PON IEJ, 32% des jeunes NEET sont en emploi et 10% en formation ou en reprise d'études, soit une sortie positive pour un peu moins d'un jeune sur deux (44%).

L'emploi s'améliore 6 mois après la sortie des opérations. Selon la dernière enquête sur les sortants NEET des opérations cofinancées par l'IEJ entre juillet 2020 et juin 2021, 53% des participants sont en emploi, en hausse de +4 points de pourcentage par rapport à l'enquête 2021 ; la progression du taux d'emploi profite essentiellement aux participants de moins de 25 ans. 9% des participants sont en formation à 6 mois (16% avec l'apprentissage).

Le taux d'accès à l'emploi à 6 mois dépend fortement du niveau de formation. Il atteint 61% pour les participants diplômés de l'enseignement supérieur contre 45% pour les plus bas niveaux de qualification, soit un écart de 16 points. L'obtention d'une qualification au terme de la participation favorise l'insertion à 6 mois (+ 13 points).

Près d'un emploi sur deux occupé est un emploi durable (CDI ou CDD de 6 mois ou plus), 80% à temps complet. L'emploi à temps partiel est majoritairement subi (58%). Seuls 2% des participants en emploi occupent à 6 mois un emploi indépendant. Le salaire mensuel net est inférieur à 1 500 € pour 88% des emplois. Un participant sur deux en emploi à 6 mois considère que son emploi correspond à leur qualification.

Plus de la moitié des participants déclarent que l'opération a joué un rôle positif dans leur parcours et leur a permis de reprendre confiance en leurs capacités professionnelles.